

*Siège social*



*Pour tous renseignements*

**AEPAPED**

11/66, Avenue Mozart  
Résidence Chantemerle  
86000 POITIERS

TÉL :

05 49 44 08 66

E-MAIL :

[aepaped.vienne@orange.fr](mailto:aepaped.vienne@orange.fr)

SITE INTER NET :

[ASSOCIATION-AEPAPED.COM](http://ASSOCIATION-AEPAPED.COM)

SECRÉTARIAT OUVERT  
DU LUNDI AU VENDREDI  
DE 9H. A 12H. SAUF JOURS FÉRIÉS



**L'ASSOCIATION A BESOIN DE VOUS  
POUR RESTER ACTIVE ET DYNAMIQUE  
VENEZ NOUS REJOINDRE**



*Envole-Toi*

*Association d'Entraide  
des Personnes Accueillies  
à la Protection de l'Enfance  
du Département de la Vienne*

Association affiliée à la **FNADEPAPE**

(Fédération Nationale des Associations Départementales  
d'Entraide des Personnes Accueillies à la Protection de l'Enfance )  
Reconnue d'utilité publique au journal officiel du 24 août 1979



*Gratification  
lors de l'obtention  
d'un diplôme*

*Aides  
Jeunes  
Majeurs*

*Aide  
pour  
étudiants*

*Cadeau  
de  
Naissance*

*Cadeaux de  
mariage*

*Secours  
d'urgence*

*Colis  
pour les aînés*

*Forfait vacances  
loisirs pour les  
enfants*

## PRÉSENTATION

NOTRE ASSOCIATION A ÉTÉ CONSTITUÉE  
LE 27 JANVIER 1944.

ELLE EST INSCRITE DANS LE TEXTE DE  
LOI DU 15 AVRIL 1943, ARTICLE 18.

ELLE EST RÉGIE PAR LA LOI DE 1901 SUR  
LES ASSOCIATIONS.

ELLE EST AUTONOME

AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION NATIONALE RECONNUE D'UTILITÉ  
PUBLIQUE (JO DU 24 AOÛT 1979).

ELLE NE DÉPEND PAS DE LA PROTECTION  
DE L'ENFANCE.

Notre association est gérée par des bénévoles. Le Conseil d'Administration est élu lors de l'assemblée général annuelle, qui élit ensuite un bureau composé de 12 membres :

Un Président

Un ou deux Vice-Présidents

Un Trésorier

Un Trésorier -adjoint

Un Secrétaire

Un Secrétaire-adjoint

Des administrateurs

## NOS ACTIVITÉS

Mars : Assemblée Générale.

Septembre : Voyage découverte.

Décembre : Arbre de Noël.

## QUI PEUT ADHÉRER À L'ASSOCIATION AEPAPED 86

- LES PUPILLES DE L'ÉTAT.
- LES ANCIENS PUPILLES DE L'ÉTAT.
- LES PERSONNES ACCUEILLIES OU AYANT ÉTÉ ACCUEILLIES À LA PROTECTION DE L'ENFANCE DURANT AU MOINS 2 ANS.

## Les Missions

Entraide

Regard sur  
l'évolution liée à  
la Protection de  
l'Enfance

Soutien et  
écoute